



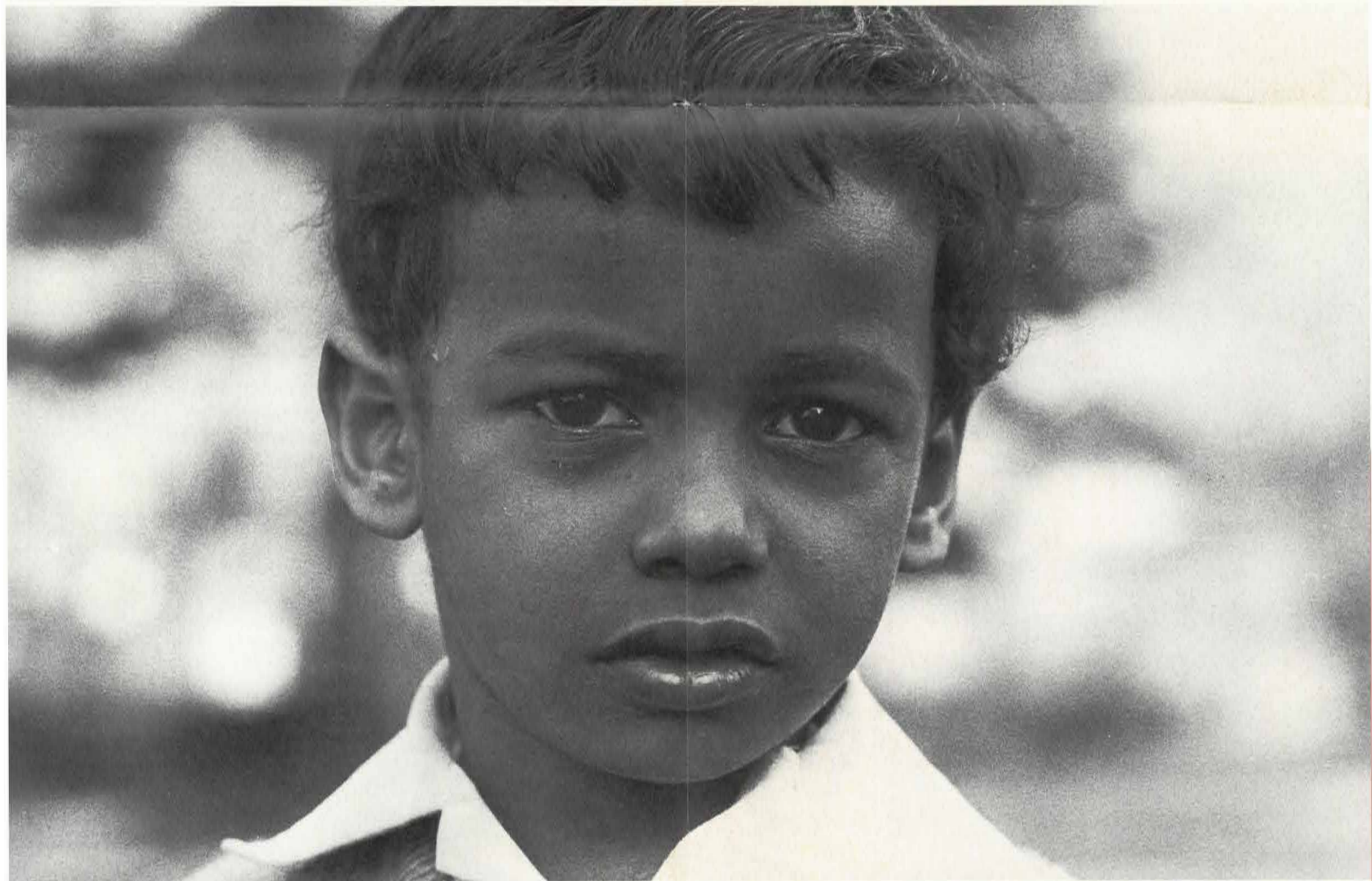
Le Réfugié

Editeur: Office Central Suisse
d'Aide aux Réfugiés (OSAR).
Secrétariat romand,
Pavement 29, 1018 Lausanne.
Téléphone 021 / 37 89 88, CCP 12-7362-9.
Secrétaire central: Dr. Walter Schmid.
Déléguée en Suisse romande: Eliane Grosjean.
Rédaction: Felix Glutz.

LES RÉFUGIÉS

0,9% de la

Population Suisse!



De quoi avons-nous peur?

Les Réfugiés, ces étrangers qui nous font peur!

En Suisse, ils étaient 115 000 en 1945, 20 000 en 1960. Essentiellement des Européens.

Aujourd'hui, ils sont 30 000 réfugiés politiques et 21 000 candidats à l'asile. 0,9% de la population suisse ou 90 réfugiés pour 10 000 habitants!

Et ils nous font peur. Pourquoi?

Parce que nous ne savons pas!

Parce que des groupes extrémistes, animés par l'égoïsme et la haine véhiculent des informations à l'emporte-pièce, ne reposant que sur des instincts passionnels.



Afrique: 0,05% de la population suisse.

Parce que les autorités, un instant prises de court par un soudain afflux de réfugiés ont mis quelque temps pour adapter les infrastructures nécessaires à l'accueil de ces déshérités.

Parce que certains médias ont laissé le débat passionnel prendre le pas sur la réalité des faits et des chiffres.

Il est grand temps de remettre les choses au point!

Il faut dédramatiser la situation et redonner à ce problème sa juste proportion. Objectivement et sans passion.



*Europe: 0,04% de la population suisse.
Pourcentage calculé sur le total des requérants d'asile.*

L'OSAR fête cette année ses 50 ans!

Cinquante années au service d'hommes, de femmes et d'enfants, déracinés et obligés de fuir vers l'inconnu, sans connaissance du lendemain.

Obligés de fuir leur patrie, le pays où ils sont nés eux et leur famille.

Obligés de fuir en laissant leurs terres et leurs biens, chassés comme de vulgaires voleurs.

Parce qu'ils veulent VIVRE, qu'ils redoutent l'injustice, la torture, en un mot, la souffrance.

Parce qu'ils savent qu'il existe des terres d'asile où respect et dignité humaine ont encore un sens.

Ils arrivent chez nous plein d'espoir. Nous devons les aider aujourd'hui, pour que demain ils retrouvent leur patrie.



Asie: 0,3% de la population suisse.

L'OSAR veut marquer cet anniversaire en affirmant sa volonté de poursuivre son action de soutien à ces déshérités!

Tout au long de l'année, l'OSAR sillonnera le pays, à la rencontre de ses habitants, pour substituer aux mensonges passionnels la réalité des faits.

Pour informer, écouter et interpeller. Faire prendre conscience aux citoyennes et citoyens de ce pays que le réfugié est d'abord un être humain et que notre premier devoir est de le traiter comme tel!

L'objectif de l'OSAR est triple:

- Convaincre la population suisse que le problème des réfugiés est parfaitement maîtrisable et que son importance a été artificiellement gonflée par des groupements racistes et xénophobes profitant de l'hésitation momentanée des autorités.
- Rétablir le climat de sérénité nécessaire pour traiter ce problème et donner ainsi à nos autorités et aux œuvres caritatives concernées les moyens d'agir en toute objectivité et selon une éthique avant tout humaniste.
- Démontrer les nombreux aspects positifs apportés par les réfugiés à notre pays, tant du point de vue culturel qu'économique et social.

Amérique latine: 0,03% de la population suisse.



Les Réfugiés et nous: une question de bon sens parfaitement maîtrisable!

L'OSAR informe: quand et comment?

- Journée officielle du Cinquantenaire, le 14 juin à Olten, avec la participation de M^{me} Elisabeth Kopp conseillère fédérale, M. Jean-Pierre Hocké, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et M. Georges-André Chevallaz, ancien président de la Confédération et historien.
- Exposition itinérante qui débutera le 5 juin à UNI II à Genève puis se déplacera d'abord au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne du 19 au 30 juin et sillonnera ensuite les principales villes de Suisse.
- Des journées seront organisées en collaboration avec la Cinémathèque Suisse de Lausanne, avec projection de films sur le thème du réfugié.
- Différents spectacles et concerts, classiques et folkloriques, seront mis sur pied.
- La traditionnelle Journée du Réfugié se tiendra, le 14 juin, dans les différentes régions de notre pays.
- Dimanche du réfugié, le 15 juin, organisé par les Eglises suisses.
- La brochure du cinquantenaire «Points de Repère» relatant l'histoire et les activités de l'OSAR.
- Votre bulletin «Aide suisse aux réfugiés» devient un journal «LE RÉFUGIÉ».

L'OSAR vit de la générosité de ses bienfaiteurs

1. Cotisation des membres
2. Produit des collectes, campagnes, ventes d'insignes
3. Vente de publications éditées par ses soins
4. Autres dons, donations, legs
5. Apports de la Confédération et autres organisations gouvernementales et privées



APPUYEZ NOTRE ACTION

(Au moyen du bulletin vert ci-joint)

Votre don contribuera à rétablir vérité et sérénité. Il nous aidera à soutenir ainsi les réfugiés et à résoudre un problème qui nous concerne tous!

M E R C I

Transmettez vous aussi le message plus loin.
Commandez et utilisez le matériel proposé au verso.

L'OSAR recherche des fonds

- Bulletin de versement tous ménages distribué, à la mi-juin, dans toute la Suisse pour une récolte spéciale de fonds.
- Vente spéciale de cartes postales représentant des enfants réfugiés, du 11 au 14 juin, en remplacement des insignes.
- En collaboration avec l'Office National Suisse du Tourisme, les hôteliers et les restaurateurs, vente de nappes et de serviettes de table illustrées par des dessins d'artistes et d'enfants, sur le thème «SOYEZ LES BIENVENUS».
- Vente d'une brochure réalisée par les réfugiés, expliquant leur histoire et offrant quelques recettes culinaires typiques de leur pays.
- Vente d'articles divers – par exemple artisanat, savonnettes, bougies, etc. – lors de la Journée du Réfugié et tout au long de l'année.

Liste des coordinateurs pour la Suisse romande

Fribourg CARITAS, Jean Cotting, rue Botzet 2, case postale II, 1700 Fribourg, tél.: (037) 82 41 71
CROIX-ROUGE, Pierre Stempfel, 4, rue Jordil, 1700 Fribourg, tél.: (037) 23 15 54

Genève Comité de coordination pour l'accueil des réfugiés, Pierre Marti, 4, rue Louis-Curval, 1206 Genève, tél.: (022) 29 55 79

Jura CARITAS, Charles Portmann, 8, ch. de Bellevoie, 2800 Delémont, tél.: (066) 22 56 22

Neuchâtel CENTRE SOCIAL PROTESTANT, Christine Robert, Parcs 11, 2000 Neuchâtel, tél.: (038) 25 11 55

Tessin USAR, Roby Noris, Via Paradiso 2, 6924 Sorengo, tél.: (091) 23 87 71

Valais CROIX-ROUGE, Denise Fasoli, Rue des Remparts 23, 1950 Sion, tél.: (027) 22 73 58

Vaud OSAR, Eliane Grosjean, Route du Pavement 29, 1018 Lausanne, tél.: (021) 38 47 47 - 37 89 88

Yverdon CARITAS, Maria-Pia Tissot, Rue du Milieu 26, 1400 Yverdon, tél.: (024) 21 30 03

Siège central suisse
Schweizerische Zentralstelle für Flüchtlingshilfe (SFH), Heinz Haals, Kinkelstrasse 2, 8035 Zürich, Tel.: (01) 361 96 40

Chers Amis,

J'aimerais vous proposer ici quatre citations tirées de la politique des réfugiés de ces 50 dernières années. Elles vous fourniront sans doute matière à réflexion.

«La Suisse comme lieu de refuge de ceux qui sont pourchassés, telle est notre noble tradition. Ce n'est pas seulement notre marque de gratitude pour une paix préservée depuis des siècles mais aussi la preuve de notre respect des grandes valeurs que le réfugié nous a apportées de tout temps.»

1939: parole inscrite le long du «Höhenweg» à l'Exposition nationale («Landi»)

«Les réfugiés obéissant uniquement à des motifs raciaux, par exemple les Juifs, ne sont pas considérés comme des réfugiés politiques.»

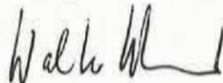
1942: Directive de la Police des étrangers

«Le droit d'asile n'est pas une simple tradition de la Suisse. Il est un principe politique et une manifestation de la conception suisse de la liberté et de l'indépendance.»

1957: Principes concernant l'application du droit d'asile

«Pour pouvoir atteindre cet objectif politiquement nécessaire (à savoir la stabilisation du nombre des étrangers), il faut malheureusement s'accommoder de certaines duretés humaines, lors des refoulements qui doivent actuellement être exécutés. Nous espérons que, compte tenu de l'objectif fixé, la nécessité d'une telle attitude sera reconnue au-delà du cas individuel.»

1984: Lettre standard du Département fédéral de justice et police



Walter Schmid
Secrétaire central

A propos de xénophilie*

Xénophilie? Ce mot est inhabituel; il donne à réfléchir. Existe-t-il, d'ailleurs? Je n'en sais rien. Des mots comme xénophobie et haine des étrangers existent, eux, je le sais. Les journaux en sont remplis. Dans la discussion publique empoisonnée sur notre politique d'asile où tous parlent et presque personne n'écoute, chacun a le mot xénophobie sur les lèvres. Il faut peu de chose pour que quelqu'un soit taxé à son tour de xénophobe. Celui qui est «contre» les réfugiés est xénophobe, celui qui est «pour» traître à la patrie. Voilà où nous en sommes arrivés.

Il me semble personnellement que la discussion tourne en rond. Pour les réfugiés, rien n'est pire que l'animosité et l'intolérance au sein de la population: ils sont toujours les premiers à en recevoir le contre-coup. Il me semble aussi que si quelqu'un peut reprocher à autrui de

détester les étrangers, c'est qu'il porte lui-même en soi de la haine ou, en tout cas, à autrui une opinion préconçue. Il n'est plus disposé à écouter et à essayer de comprendre les arguments de son interlocuteur. N'y a-t-il donc pas des arguments de poids qui poussent à mettre en cause la politique d'asile actuelle et l'accueil des étrangers venant du monde entier?

N'est-il pas vrai que nous sommes un pays riche mais petit où les humains vivent déjà très nombreux dans un espace restreint?

N'est-il pas vrai que l'insertion des humains appartenant à des cultures étrangères pose des problèmes et que l'aide apportée à son propre milieu culturel pourrait être plus judicieuse?

N'est-il pas vrai que chez nous aussi, beaucoup d'humains ont tout juste de quoi vivre?

Il devrait être permis de poser des questions comme celles-là sans risquer de s'attirer aussitôt le reproche d'être xénophobe.

Mais – gardons les yeux ouverts! Les signes de la haine sont malgré tout peints sur les murs – et ils sont même toujours plus marqués: des jeunes qui battent des étrangers avec une brutalité extrême, uniquement parce qu'ils sont étrangers; des services du personnel qui raccrochent le téléphone après avoir entendu le nom de la personne qui appelle; les bruits qui courent sur la criminalité extrêmement élevée des étrangers, et ainsi de suite.

Ce sont des signes qui courent les murs mais qui pourraient aisément devenir les signes d'une époque. D'une époque qui rejette à nouveau tous les maux de notre société sur les étrangers en oubliant qu'un jour ancien, les peuples souhaitaient se rencontrer fraternellement. D'une époque où les pauvres du pays se dressent contre les pauvres d'origine étrangère, comme si les rentes minimales d'AVS et d'AI étaient plus élevées sans les réfugiés et les étrangers. La haine des étrangers peut représenter un danger pour chacun de nous. L'étincelle de la haine est capricieuse et saute très facilement d'un côté à l'autre.

En réalité, je voulais parler de xénophilie et me suis retrouvé une fois de plus, sans y prendre garde, dans le domaine de la xénophobie. Il faudra sans doute en parler, tant que nous n'apprendrons pas à avoir les uns avec les autres des rapports plus tolérants et compréhensifs. Comment pouvons-nous aller au-devant des étrangers avec gentillesse et ouverture si nous ne trouvons même pas un ton convenable dans nos rapports et nos échanges quotidiens. Nous ne pouvons témoigner de la compréhension aux étrangers que si nous sommes capables d'en faire preuve les uns envers les autres. Nous avons tous besoin de bienveillance et de protection. Les étrangers et les réfugiés tout particulièrement.

Walter Schmid

*Sympathie pour les étrangers (Robert).

Matériel à vendre

- Nappe en «non-tissé» (lavable) format 130 x 160 cm (dessins d'enfant) Fr. 19.-
- Serviettes en papier (paquet de 20) 5.-
- Recettes culinaires. Des réfugiés vous conseillent les meilleures recettes de leur pays d'origine (parution en avril) 5.-
- Cartes postales (série de 7 photos) 5.-
- Petits savons sous étui (la paire) 2.-

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
NPA _____ Localité _____

Matériel information

- Rapport annuel (parution en avril)
- Informations générales
- Informations concernant l'exposition «Jubilé de l'OSAR», au cas où vous souhaiteriez l'organiser dans votre localité.
- Brochure du Jubilé: «Points de Repère»
- Abonnement au journal



**Office central suisse
d'aide aux réfugiés (OSAR)**

Secrétariat romand
Pavement 29, 1018 Lausanne



Résultat financier par action individuelle jusqu'à fin novembre 1985:

Bulletin de Noël 1984	438 750.-
Collecte tous ménages de juin 1985	445 912.-
Entreprises	83 336.-
Communes, cantons	173 775.-
Bulletin d'information de mars	395 819.-
Bulletin d'information d'octobre	507 635.-
Bulletin spécial «Journée du Réfugié» de juin, bénéfice provenant de manifestations et actions locales	640 605.-
Dons divers	273 045.-
Vente d'insignes et de cartes postales	513 902.-
	3 672 779.-

L'argent récolté est utilisé pour les réfugiés accueillis en Suisse.

P.P. ☆

1723 Marly

Veillez communiquer
les changements d'adresse
selon AI, N° 552.

1986



Le Réfugié

Editeur: Office Central Suisse
d'Aide aux Réfugiés (OSAR).
Secrétariat romand,
Pavement 29, 1018 Lausanne.
Téléphone 021 / 37 89 88, CCP 12-7362-9.
Secrétaire central: Dr. Walter Schmid.
Déléguée en Suisse romande: Eliane Grosjean.
Rédaction: Felix Glutz.

76 CENTIMES
PAR JOUR!



Voilà ce que coûte un réfugié

*Les photos d'enfants publiées dans ce numéro ont été réalisées lors de la course d'école
de deux classes de Crissier - comprenant des enfants de chez nous et des petits réfugiés,
à la suite du concours organisé par l'Office National du Tourisme et de l'OSAR.*

76 centimes par jour et par réfugié!

A Genève l'AGECAS casse les prix et les mythes de l'assistance

C'est le titre de l'excellent article du journaliste Pascal Auchlin, dans la «Tribune de Genève» du 12 juillet dernier. Avec l'aimable autorisation de l'éditeur, nous sommes heureux de publier cet article qui a le grand mérite de remettre les choses au point et de casser quelques préjugés tenaces quant au coût réel des demandeurs d'asile.

Combien coûte chaque jour un demandeur d'asile? Pour mesquine qu'elle paraisse, cette question s'impose. Mais la réponse varie. Selon le mode d'accueil, le lieu, et la «largesse» des autorités. «Si cher, disent les uns, qu'on en vient à comprendre ceux qui voudraient voir diminuer les réfugiés à charge.»

Responsables surpris également

Les responsables de l'AGECAS, Willy Laffely et Carlos Chiappero, sont encore tout surpris par ces calculs. «Nous savions, explique Willy Laffely, que nous serions bien moins chers que toutes les autres institutions. C'est conforme à nos principes. Mais nous n'attendions pas qu'ils soient si bas...», admet le directeur de cette organisation née en automne 1982.

«A l'époque, ajoute-t-il, nous avons choisi clairement de ne pas donner trop d'argent aux demandeurs d'asile, mais de leur permettre le plus tôt possible d'en gagner eux-mêmes. De cette façon on réglait la question des coûts, mais surtout le risque de xénophobie.»

100-120 francs la chambre

Willy Laffely est de ceux qui mettent la politique en actes: «Dès qu'un demandeur d'asile peut travailler, il paie les services qu'il reçoit. Les chambres dans les centres sont louées entre 100 et 120 francs. Divers travaux d'entretien de maison (jardinage, réfection des bâtiments) sont aussi possibles et monnayables», affirme-t-il.

Avantage direct évident: le réfugié, qui doit déjà se battre contre plusieurs problèmes, n'a plus le sentiment désagréable d'être un assisté. Ce qu'il reçoit, il le gagne.

Paresseux, les demandeurs d'asile? Là encore l'AGECAS casse un mythe. «Pas du tout. Dès qu'ils le peuvent, ils se mettent au travail. Ça ne dépend pas d'eux ni de nous, mais de l'administration. Il y a toujours trois mois sans travail, mais très nombreux sont ceux qui commencent un boulot sitôt le premier jour du quatrième mois», affirme Willy Laffely. Son patron, président de l'AGECAS, qui est aussi directeur de l'Hospice général de Genève, Guy Perrot, abonde dans ce sens. «Les centres d'accueil? Ça marche magnifiquement. Moins coûteux que d'autres formes d'assistance, ils permettent surtout que les demandeurs d'asile ne perdent pas leur temps et fassent des expériences utiles», affirme-t-il.

Deux limites toutefois, si l'on en croit Guy Perrot. «Qu'on ait des maisons que les Genevois ne nous reprochent pas d'occuper en pleine crise du logement. Et que le personnel compétent existe. Ici, nous sommes gâtés. C'est l'une des clés de ce succès», affirme-t-il.

*AGECAS: Association genevoise des centres d'accueil pour candidats à l'asile et réfugiés.



«Tout en haut, nous avons été chercher du bois pour faire un grand feu. Nous avons grillé des cervelas - on les a même échangés! - Après, nous sommes redescendus à pied, en téléphérique, en train et en bateau.»

Faire passer cet exemple plus loin

Aujourd'hui, après deux ans d'activité, l'AGECAS gère huit maisons. Des grandes (comme à Asnières où sont logées 140 personnes) ou des petites, qui ne dépassent pas 10 à 12 locataires demandeurs d'asile.

«Aucune intervention policière dans nos centres», clament les responsables de l'AGECAS, fiers des premiers résultats et qui voudraient que leur expérience fasse des petits ailleurs en Suisse, parce qu'ils estiment cette solution bien meilleure que de donner de l'argent ou de la monnaie de singe. «Donner de l'argent, c'est la manière la plus facile de payer. Ça n'engage à rien», s'exclame Willy Laffely.

Sur ce plan, Berne n'a pas exactement la même philosophie. Du côté du gouvernement central on paie, mais on ne dirige rien. Pas un mot, pas une intervention par-dessus les frontières cantonales. Fédéralisme oblige! «Avec la révision de la loi sur l'asile, ça changera peut-être», soupire un fonctionnaire de l'Office fédéral des réfugiés qui regrette cette situation. D'ailleurs, il avoue ne pas être au courant du travail de l'AGECAS. C'est au moins un signe.

La révision de la loi permettra-t-elle de meilleurs échanges d'idées? Possible. Néanmoins, les camps d'accueil prônés par M^{me} Kopp sont loin de ressembler aux centres conçus par l'AGECAS. «Moi, les camps de 200 ou 300 personnes, ça me fait peur», glisse Guy Perrot.

Uniques en Suisse, et même en Europe, les centres d'accueil sauront-ils se faire connaître plus loin que la République? C'est le pari de l'AGECAS. Mais les courroies de transmission jusqu'à Berne sont-elles légèrement usées.

Pascal Auchlin

Mauro: «Il y avait Lili et je l'ai vue l'autre jour. Elle m'a dit «Salut»; j'étais content de la revoir.»



Catia: «Il y a Sabrina, moi et vous et on avait des pulls avec les mains de tous les enfants.»

Halte là! L'AGECAS* à Genève vient de faire des calculs. Ils sont étonnants. Et pourraient faire du bruit. Sur les 350 demandeurs d'asile qu'ils prennent en charge ici, parmi les quelque 2500 que compte la ville, une comptabilité précise a été faite, pour une année de fonctionnement des centres d'accueil. Un résultat choc: le demandeur d'asile ne coûte que 30 francs par jour, tout compris, soit en intégrant les frais de logement, les services d'assistance, les transports et autres assurances. Mais il y a mieux: les demandeurs d'asile de l'AGECAS ne reçoivent en moyenne que 5 Fr. 44 par jour d'assistance directe, et même, lorsqu'on ne compte pas ceux qui viennent d'arriver, ce chiffre descend à 76 centimes par jour! Voilà qui casse encore une fois les idées reçues!

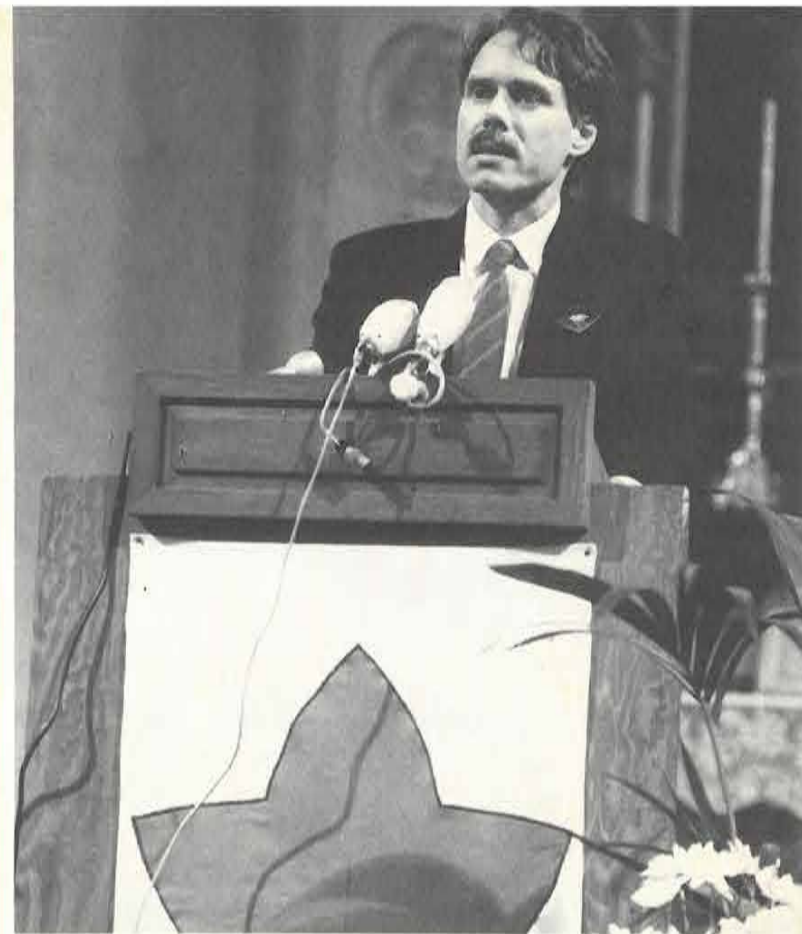
«L'aide aux réfugiés: une profession de foi en faveur de l'homme et de la liberté»

C'est par ces mots que le Conseiller national Moritz Leuenberger a conclu son allocution d'Olten, à l'occasion du 50^e anniversaire de l'OSAR, le 14 juin dernier. La très haute teneur de ce discours nous a incités, par ailleurs, à vous en offrir la lecture complète ci-après. La Conseillère fédérale M^{me} E. Kopp ainsi que MM. Georges-André Chevallaz, ancien Conseiller fédéral et Jean-Pierre Hocké, Haut-Commissaire pour les réfugiés s'exprimèrent également lors de cette journée.*

Personne n'a cherché, à l'occasion de ce jubilé, à cacher par de belles paroles, les problèmes liés à la politique d'asile en Suisse. Cependant, personne non plus, n'a souhaité que l'on oublie les milliers de réfugiés ayant trouvé une terre d'accueil dans notre pays depuis 1936, et ce fait valait la peine d'être fêté.

«Nous devons réapprendre à être tolérants!» a dit la Conseillère fédérale Elisabeth Kopp en parlant de la peur malsaine de l'étranger qui règne en Suisse actuellement. «Nous devons

aller à la rencontre du réfugié avec compréhension car l'adaptation dans un pays d'accueil n'est pas chose facile.» L'ancien Président de la Confédération, Georges-André Chevallaz a fait l'histoire des réfugiés en Suisse et a rappelé que «les chiffres recensés – quelque 30000 réfugiés – soit 40% habitants, sont faibles et ne justifient nullement les réactions violemment xénophobes que l'on a pu constater ici ou là». Quant au Haut-Commissaire des Nations Unies, Jean-Pierre Hocké, il a souhaité que l'on se souvienne de la



Moritz Leuenberger, Président de l'OSAR 1984/86.

liberté avec laquelle les Suisses avaient pu s'établir dans le monde depuis des siècles et créer ainsi les conditions de notre richesse actuelle. Il a également rappelé que l'aide aux réfugiés n'est pas un problème suisse, mais mondial, qui ne peut être atténué que si tous les pays sont conscients de leurs responsabilités.

*Les 4 discours ont été imprimés et peuvent être commandés au moyen du coupon de commande en dernière page.

Discours de Monsieur Moritz Leuenberger, Président de l'OSAR (1984/86), et Conseiller National

Au cours des 50 ans d'activité de l'Office central suisse d'aide aux réfugiés, j'aimerais retenir trois événements qui ont une profonde signification pour le temps présent comme pour l'avenir.

Le 13 août 1942, le Conseil fédéral décida de fermer les frontières de la Suisse. Dix jours plus tard, le dimanche 23 août, Madame Gertrud Kurz, membre du Comité de l'Office central, réussit à découvrir Monsieur le Conseiller fédéral von Steiger, officiellement introuvable, dans un chalet où il passait ses vacances et eut avec lui un entretien de plusieurs heures. Le jour suivant, le 24 août, une réunion du Comité de l'Office central eut lieu, en présence de Monsieur Rothmund. Elle fut très mouvementée. On eut recours entre autres à des moyens de pression tels que la résistance et les actions illégales. Le soir même, le Conseil fédéral annula le décret ordonnant la fermeture des frontières sous la forme mentionnée ici.

Deuxième événement: durant la Seconde Guerre mondiale – tout comme lors du renversement d'Allende au Chili – des campagnes d'accueil ont été organisées en Suisse. Précisons leur contexte: les autorités alléguaient comme argument contre l'accueil des réfugiés le fait qu'il n'existait pas de possibilité de les héberger. Les actions entreprises furent couronnées d'un très grand succès et suscitèrent, dans l'opinion publique, un esprit de solidarité et de compréhension qui se répercuta positivement sur la politique des autorités.

Troisième événement: en 1943, quand les débats publics relatifs à l'aide aux réfugiés eurent atteint le sommet de la polémique, l'Office central décida de mener une sorte de plébiscite en déclarant: «Nous voulons tester l'opinion publique sur cette question au moyen d'un bulletin de versement. Le bulletin de versement tint lieu de bulletin de vote.» Un montant de 1,5 million de francs fut ainsi récolté en 1943 en un temps record.

Pourquoi ces trois exemples sont-ils importants pour notre situation actuelle et, certainement aussi, pour notre situation future? Tout d'abord, il est du ressort des œuvres d'entraide de prendre position en faveur des réfugiés, non pas sans être critiques, mais avec conséquences. Même dans les périodes où l'opinion des autorités ou du public diffère de la nôtre, nous restons les représentants et les garants des réfugiés. Et si, dans de telles circonstances, on cite la raison d'Etat, nous

ne pouvons que rappeler la maxime prononcée en 1942 déjà dans les débats du Conseil National: «Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas!» Les trois exemples décrits concernent également le rapport entre l'aide aux réfugiés et les autorités. Ce rapport est tout d'abord placé sous le signe de la collaboration. La collaboration entre l'aide aux réfugiés, les œuvres d'entraide et les autorités a toujours été très étroite quand l'opinion publique était favorable aux réfugiés.

Tel fut le cas en 1968, lors des événements en Tchécoslovaquie, en 1956, lors de l'invasion soviétique en Hongrie ou encore lors de la guerre d'Indochine. Si la collaboration est étroite, c'est aussi parce que l'Etat s'est chargé de tâches sociales assumées précédemment par des personnes privées. De même que nous n'accueillons plus aujourd'hui nos parents dans nos appartements quand ils sont devenus vieux mais disposons d'une AVS et de maisons de retraite, nous avons confié à l'Etat l'assistance aux réfugiés. Et dans ce domaine, la collaboration entre les autorités et les œuvres d'entraide est très étroite. Toutefois, cette collaboration ne doit pas dissimuler le fait qu'il existe aussi des différends, que ces différends sont inévitables et qu'ils existeront toujours, car les œuvres d'entraide ne peuvent pas être le prolongement des cantons et de la Confédération. Il appartient à l'aide aux réfugiés d'attirer l'attention sur les contradictions entre les paroles et les actes, car elles existent. Elles existaient d'ailleurs déjà en 1939, quand on proclamait d'une part à l'Exposition nationale que la Suisse devait être le refuge des proscrits et que, d'autre part, on instaurait un contrôle frontalier, sans faille, et exigeait l'apposition du tampon «juif» dans les passeports des juifs allemands. De telles contradictions existent aujourd'hui encore. D'un côté, nous souhaitons nous tourner vers le monde, nous en référons à notre tradition humanitaire, nous nous déclarons ouverts et d'un autre côté, nous nous réfugions sur une position défensive, dans le protectionnisme ou parlons même de passages frontière limités. C'est là que les œuvres d'entraide ont un devoir à remplir, en attirant l'attention sur ces contradictions et en combattant les actes qui ne coïncident pas avec les paroles. Ce n'est pas un hasard si, aujourd'hui, la discussion s'enflamme à nouveau à propos d'un droit à la résistance. Rappelons-nous que durant la Seconde Guerre mondiale aussi, des citoyens suisses ont enfreint la loi

pour sauver des vies humaines et accueillir des réfugiés chez eux. Actuellement aussi, la discussion se fixe sur la question de savoir à quelle condition et quand des vies humaines menacées prévalent contre des ordonnances des autorités. Et nous ne pouvons nous soustraire à cette discussion. Nous comprenons certes que les autorités sont soumises à des contraintes extérieures et doivent agir en conséquence. Mais nous entendons aussi faire reconnaître et accepter notre position «gênante» dont on se félicite souvent rétrospectivement et qui joue même un rôle consolateur.

Les exemples cités plus haut font aussi apparaître les tensions existant entre l'aide aux réfugiés et l'opinion publique. L'intérêt public pour les problèmes relatifs à l'asile est très grand, je devrais presque dire qu'il est inversement proportionnel à l'intérêt public pour la politique extérieure. Ce sont toujours des aspects de la politique intérieure qui occupent le premier plan et très souvent, nous ne voulons pas reconnaître le message que les réfugiés pourraient nous apporter. Rappelons-nous que la Suisse officielle a très, très longtemps refusé d'admettre l'existence de camps de concentration sous Hitler. Et aujourd'hui encore, il arrive que l'opinion publique refuse de reconnaître et s'obstine à nier l'existence de gouvernements terroristes, de dictatures, de violations des Droits de l'Homme et de conflits armés dans des pays lointains. C'est, à certains égards, une réaction bien naturelle. N'importe quelle société réagit d'abord de façon défensive à un élément étranger auquel elle est confrontée. Mais c'est à nous qu'il appartient comme lors du bulletin de vote plébiscite, de participer, aujourd'hui aussi, au débat public et de ne pas l'éviter.

C'est quand l'opinion publique est négative face au réfugié qu'il a particulièrement besoin de notre protection et que le courage civique est absolument nécessaire. Et je tiens à remercier ici tous ceux qui ont réussi et réussissent encore à avoir ce courage, malgré les attaques auxquelles ils ont été et sont exposés. Car n'oublions pas une chose: l'aide aux réfugiés n'est pas seulement une aide à des victimes, elle est aussi une révolte face à la répression, elle est aussi une profession de foi en faveur des Droits de l'Homme et de la liberté. Et tant que nous serons en mesure de conformer nos actes à cet esprit, notre identité nationale ne sera pas menacée.

Chers Donateurs,

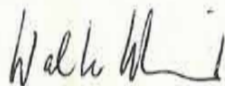
Il est devenu difficile d'assumer son statut de réfugié dans notre pays, même si l'on y est installé depuis de nombreuses années et bien intégré. Il est certainement encore plus difficile d'assumer le statut de requérant d'asile lorsque l'on se sent indésirable et que l'on vit dans l'attente d'une réponse qui sera oh combien décisive pour l'avenir.

L'année 1986, année de notre Jubilé, restera certainement une année marquante dans l'histoire des réfugiés en Suisse. En effet, peu de jours passent sans que la presse ne se fasse l'écho d'événements liés aux réfugiés, aussi bien du

point de vue politique que du point de vue humanitaire.

Nous ne rappellerons jamais assez que les réfugiés et les requérants d'asile ne représentent que 0,9% de notre population et qu'un pays aussi riche que le nôtre se doit de respecter ses traditions humanitaires.

Nous souhaitons que chacun de nous se sente concerné par ce problème et fasse preuve de tolérance et de solidarité. Merci pour votre précieux appui.



Walter Schmid
Secrétaire central

L'Expo du Jubilé: un succès!

Deux films vidéo, l'un muet, relatant l'histoire de l'OSAR, l'autre en couleur et sonore, décrit la situation actuelle des réfugiés en Suisse. Objectivement et sans ambages.

Après Genève, Fribourg, Lausanne et Sion, l'exposition est restée une quinzaine de jours au Comptoir suisse en compagnie de deux autres organisations caritatives qui fêtent cette année un jubilé: Le Village d'enfants Pestalozzi et Amnesty International. Nous leur souhaitons un très heureux anniversaire et les félicitons pour leur travail et leur dévouement.

Notre exposition, grâce au transport bénévole de la société Kodak, sillonne encore de nombreuses villes de Suisse romande, notamment:

Vendredi 7 au dimanche 9 novembre
Delémont

Vendredi 14 au dimanche 16 novembre
Porrentruy

Vendredi 21 au dimanche 23 novembre
Saignelégier

Nous poursuivrons notre périple l'année prochaine et vous invitons à nous communiquer des lieux dans votre ville, dans votre région, où nous pourrions venir la présenter.

Pour vos fêtes, des idées sympathiques

A toutes et à tous, un très grand merci!

De nombreuses manifestations se sont déroulées à travers tout le pays à l'occasion de notre Jubilé. Toutes les bonnes volontés se sont mobilisées, malgré les difficultés actuelles, pour fêter dignement cet anniversaire au service de ces déshérités que sont les réfugiés.

Nous tenons ici à adresser un tout grand merci à toutes celles et tous ceux qui se sont dévoués lors de ces journées.

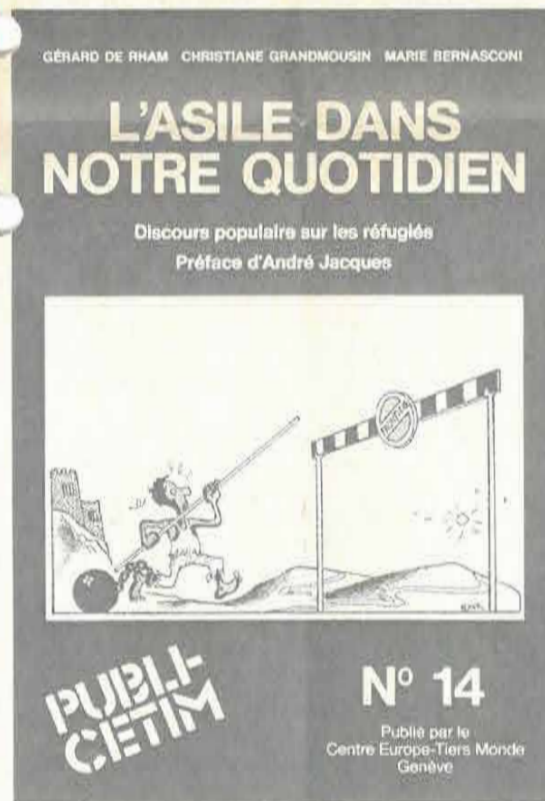
Aux organisateurs, aux réfugiés, aux autorités communales, cantonales et fédérales, aux entreprises et associations et bien sûr, à tous les donateurs, grâce auxquels ces manifestations ont été un succès et nous permettent de poursuivre notre travail d'aide et de soutien aux réfugiés.

Découvrez un livre passionnant

L'Asile dans notre Quotidien

Une analyse de nombreuses lettres de lecteurs parues dans la presse romande et une discussion avec leurs auteurs révèlent que les réfugiés sont en réalité les boucs émissaires des inégalités et des injustices de notre société. L'ouvrage cite aussi des faits et chiffres concernant les réfugiés en Suisse et dans le monde.

A commander au Centre Europe-Tiers-Monde
37, quai Wilson, 1201 Genève



En chiffres, le point de la situation

Résultats financiers

Lettre d'information de mars 1986	694 837.-
Communes et cantons	173 918.-
Collectes tous ménages de juin 1986	384 779.-
Entreprises	55 054.-
Vente d'insignes et cartes postales	417 835.-
Journée du Réfugié	454 649.-
Divers	156 895.-
	2 337 967.-
Comparaison avec l'année précédente (1985)	2 865 768.-

Nous œuvrons grâce à votre soutien.
Soyez-en remerciés!

Matériel à vendre

- Nappe lavable (non tissée)
format 130 x 160 cm imprimée sur
thème «Bienvenue» (voir photo) Fr. 19.-
- rouge foncé brun
 - Serviettes en papier réalisées sur le même thème d'après des dessins d'enfants. Paquets de 20 pièces 5.-
 - Livre de recettes où des réfugiés vous suggèrent les meilleurs plats de leur pays d'origine 5.-
 - 7 cartes postales noir/blanc d'enfants de réfugiés 5.-
 - Savonnettes (par paire) 2.-
- Port en plus

Matériel d'information gratuit

- Brochure du Jubilé «Points de repère»
- Tiré à part de «Points de repère» - Chronologie 1936-1986
- Discours du «Jubilé»
- Rapport annuel 1985



Office central suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)

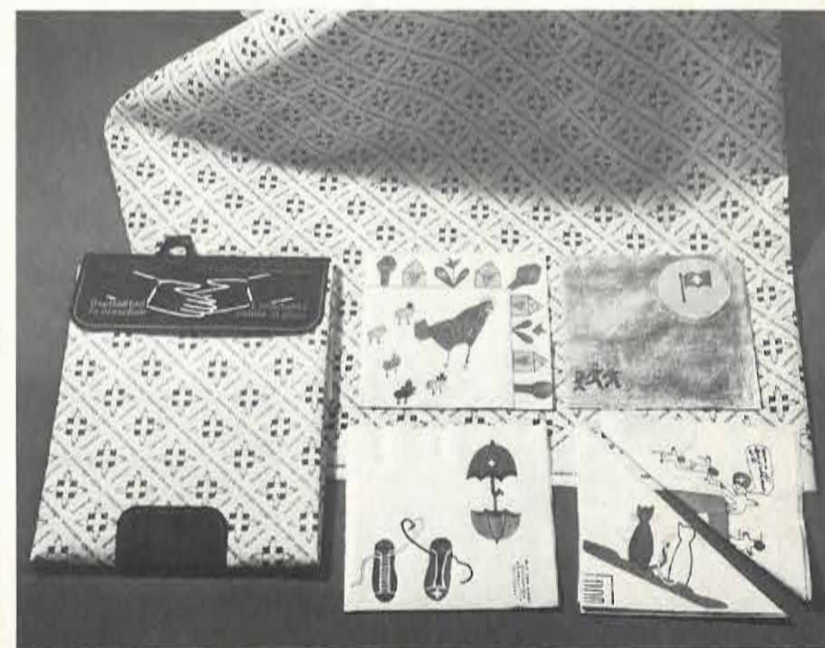
Secrétariat romand
Pavement 29, 1018 Lausanne

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

NPA _____ Localité _____



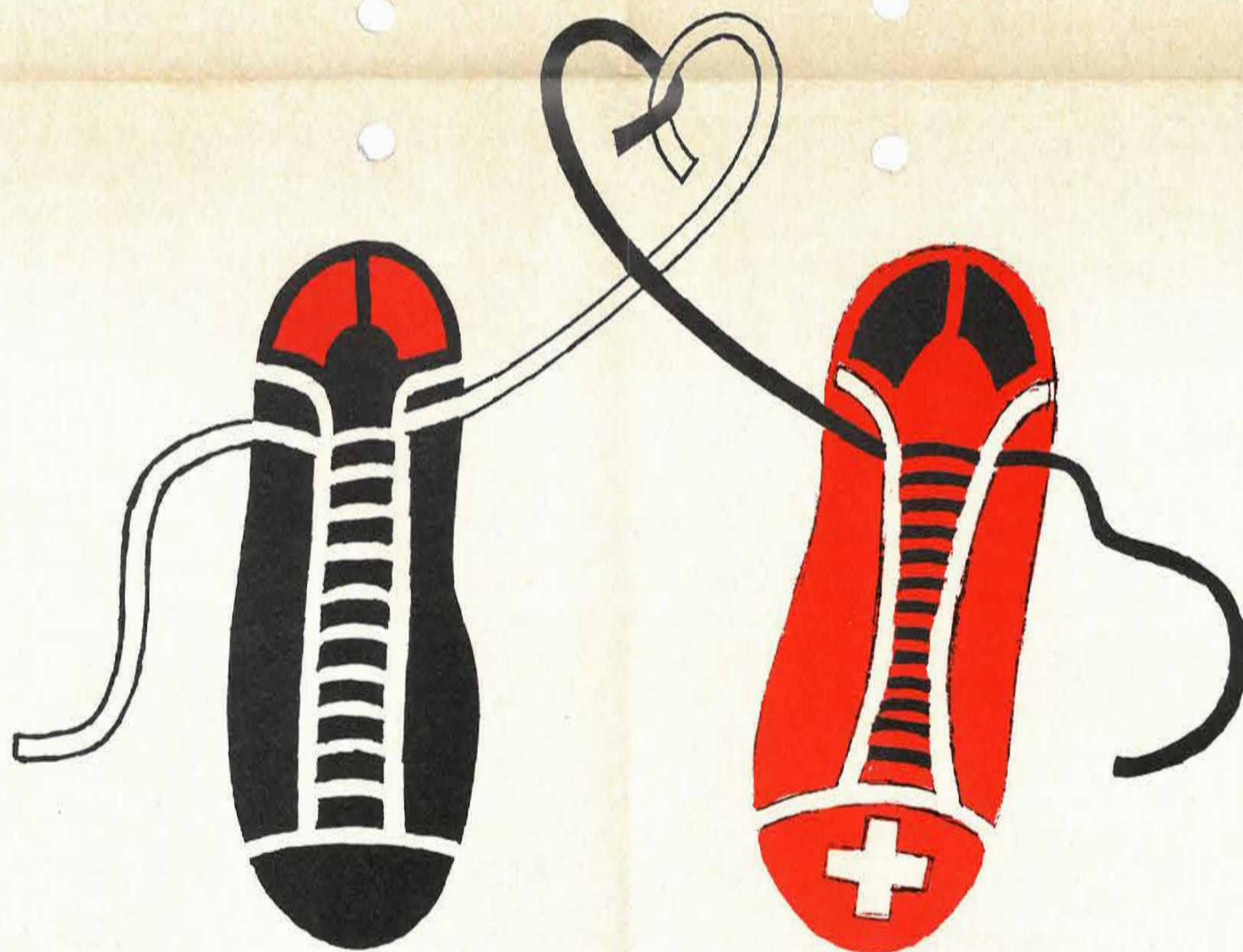
Nappe non tissée et serviettes en papier couleur (photo Studio Curchod Vevey).



Le Réfugié

Editeur: Office Central Suisse
d'Aide aux Réfugiés (OSAR).
Secrétariat romand,
Pavement 29, 1018 Lausanne.
Téléphone 021 / 37 89 88, CCP 12-7362-9.
Secrétaire central: Dr. Walter Schmid.
Déléguée en Suisse romande: Eliane Grosjean.
Rédaction: Felix Glutz.

SUISSE
ATTENTION!



Dessin de Martine Zonca, collège Béthusy, Lausanne, une parmi les lauréats du concours organisé par l'Office National Suisse du Tourisme et l'OSAR, début 86, sur le thème «Bienvenue». Un sujet prémonitoire! Des serviettes en papier ont été imprimées avec quatre des dix sujets gagnants. Voir information en dernière page.

Danger xénophobie!

1. Refus d'une solution globale
2. Pleins pouvoirs au Conseil fédéral en cas d'affluence exceptionnelle de réfugiés
3. Cantonalisation de la procédure d'accueil
4. Pleins pouvoirs à l'Administration fédérale pour la décision définitive d'accueil ou de renvoi
5. Obligation faite aux demandeurs d'asile de se présenter à des postes frontières précis et limités
6. Pouvoir d'incarcérer, pendant trente jours, un requérant soupçonné de se soustraire à son expulsion

Telles sont les principales mesures acceptées par les membres du Conseil National, lors de la session de printemps, pour résoudre le délicat problème des requérants

d'asile dans notre pays.

Telles sont les mesures que devront voter les membres du Conseil des Etats lors de leur session d'été.

Quelles seraient les conséquences, pour les requérants d'asile, de l'application de ces mesures?

Nous l'avons demandé au Secrétaire Central de l'OSAR, le Dr Walter Schmid, en contact direct avec les autorités et les œuvres d'entraide chargées d'assister les requérants d'asile arrivant dans notre pays.

«Ces mesures tendent indubitablement vers un durcissement de la politique d'asile de la Suisse. D'une loi sur l'asile relativement humaine en 1981, on est arrivé, par étapes, à une législation qui tend plus au renvoi pur et simple qu'à la



Walter Schmid, Secrétaire central

volonté d'accueil correspondant à notre tradition humanitaire.»

«La solution globale avait pourtant été présentée par M^{me} la Conseillère Fédérale Kopp elle-même. Il s'agissait, rappelons-le, de permettre à quelque 3000 requérants d'asile, déjà bien enracinés en Suisse, donc humainement difficile à renvoyer, d'obtenir rapidement un statut de réfugié ou un document similaire leur permettant de rester chez nous. L'idée était généreuse et correspondait à nos traditions humanitaires. Elle a malheureusement été écartée et l'on doit faire face aujourd'hui à de véritables drames familiaux et humains qui sont inadmissibles.»

«Les pleins pouvoirs au Conseil fédéral en cas d'affluence exceptionnelle de réfugiés sont une mesure hautement délicate dans la pratique. Que signifie exactement «affluence exceptionnelle» et à quel chiffre cela correspond-il? Il s'agit d'une mesure qui peut conduire à des décisions arbitraires fondées sur des rapports politiques plus qu'humanitaires.»

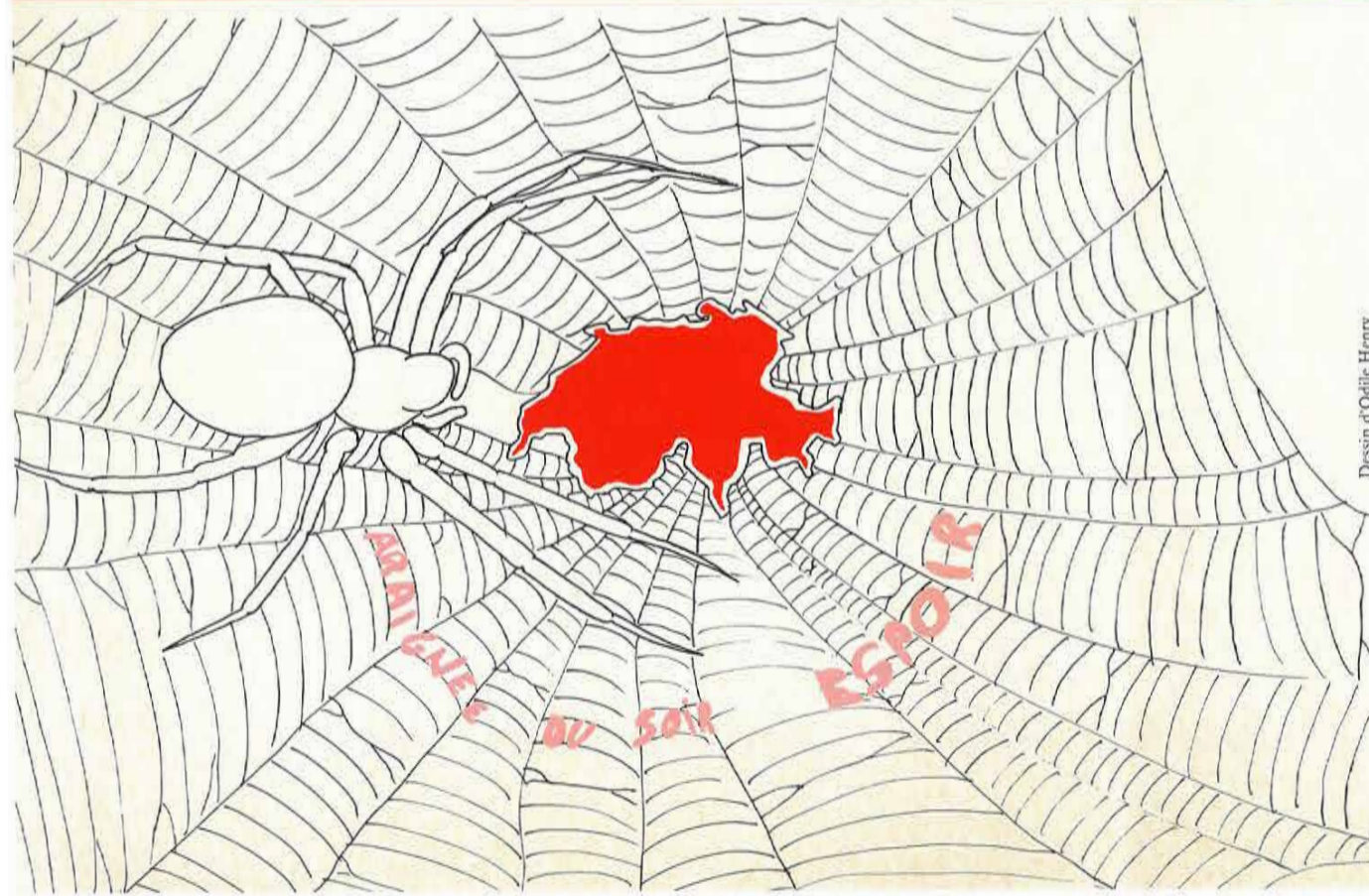
«La cantonalisation de la procédure d'accueil est elle aussi délicate. Sans douter des qualités des fonctionnaires cantonaux, il faut reconnaître que bien des cantons devront mettre en place une infrastructure incomplète aujourd'hui.

Le requérant d'asile ne connaît ni nos coutumes, ni nos lois, ni notre langue.

Dès lors, l'administration fédérale avait engagé des fonctionnaires spécialement préparés pour cette tâche d'accueil.

Dorénavant, il incombera aux cantons d'auditionner les requérants et d'établir leur dossier.

Alors que c'est toujours à l'administration fédérale qu'appartiendra la décision finale quant à l'octroi du statut de réfugié et ceci, sans jamais avoir rencontré le requérant. Le soin dans l'établissement du dossier de présentation devient de



Dessin d'Odile Henry

ce fait capital. Tout reposera sur des documents écrits.»

«L'obligation faite aux demandeurs d'asile de se présenter à des postes frontières précis et limités est une mesure par trop arbitraire et d'autant plus injustifiée que, loin de faciliter la procédure d'accueil, elle ne fera que l'embrouiller et la compliquer. Il s'agit là d'une option plus politique que pratique dont on ignore encore la portée.

La Suisse, terre d'accueil, donne ainsi l'impression d'accumuler les barrières à ses frontières. Cette mesure n'a pas encore été approuvée telle quelle par le Conseil National, mais un projet remanié dont l'esprit reste le même, a été remis au Conseil des Etats qui se prononcera cet été.»

«La dernière mesure, celle d'incarcérer un requérant d'asile soupçonné de se soustraire à son renvoi est inacceptable. L'emprisonnement peut ainsi devenir préventif, c'est-à-dire qu'il enlève le droit au requérant qui s'est vu refuser le statut de réfugié de quitter de son plein gré le territoire suisse.

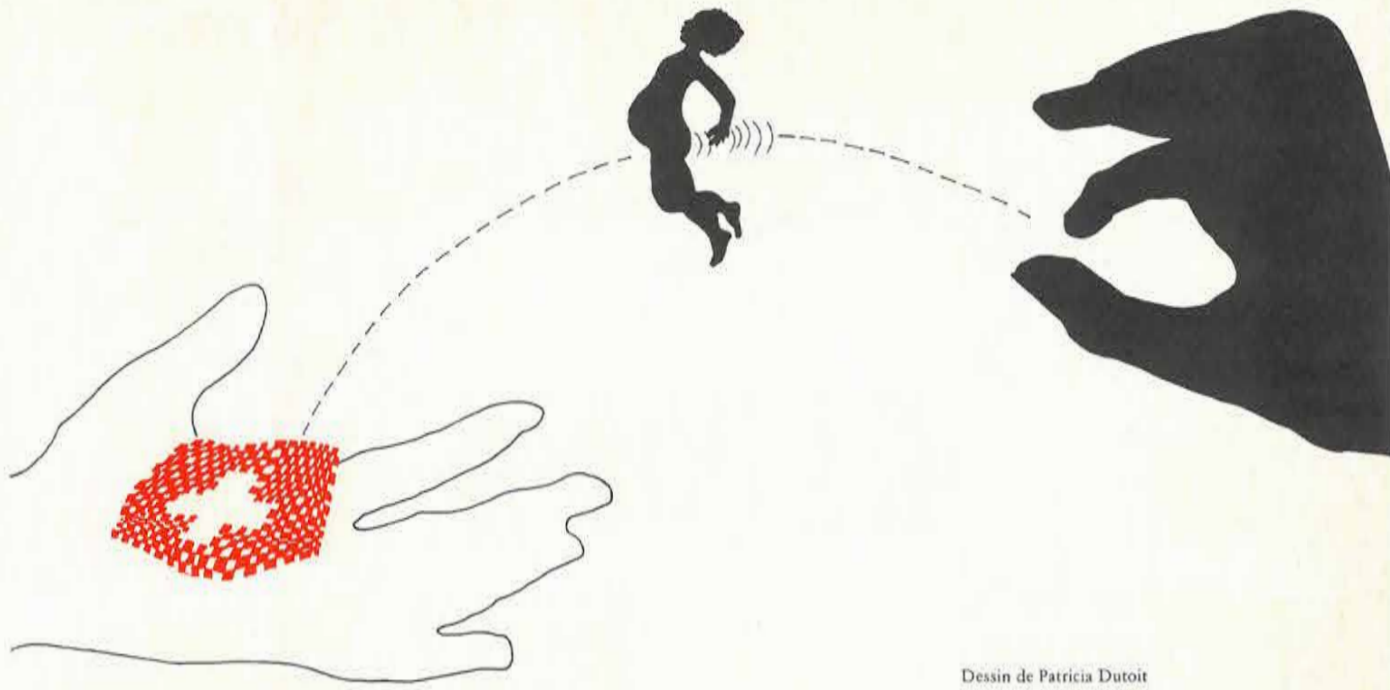
Et cette mesure est d'autant plus inacceptable que le requérant pourra être incarcéré 30 jours avant son expulsion au lieu des 72 heures prévues à titre exceptionnel dans la loi sur les étrangers de 1972.»

«En conclusion, on ressent la triste impression, lorsqu'on fait le bilan des mesures prises à l'égard de requérants d'asile que nous aurions pourtant le devoir de secourir – et ceci malgré quelques points positifs – que le Conseil National était plus préoccupé de se battre contre la faction xénophobe du Parlement qu'en faveur des demandeurs d'asile.

Dès lors, les considérations humanitaires laissent la place à des arguments politiques qui n'ont plus rien à voir avec les Droits de l'Homme.»

«Il reste l'espoir que le Conseil des Etats mesurera l'importance de sa responsabilité et que ses décisions iront dans un sens constructif pour l'Homme et non vers le repli sur nous-mêmes.»

«Le requérant d'asile reste avant tout un être humain. Nous avons le devoir de le traiter en tant que tel. Depuis sa naissance, la Suisse en proclame le respect tant pour son intégrité physique que sa liberté de pensée et de s'exprimer. Ne renions pas aujourd'hui ce qui fait le fondement de notre existence.»



Dessin de Patricia Dutoit

Concrètement, que devons-nous faire?

«Tout d'abord, nous ne le répéterons jamais assez, **il faut dédramatiser la situation.**

Les réfugiés en Suisse, ne représentent que 0,9% de notre population, soit 30 000 réfugiés politiques qui ont reçu leur statut, donc d'ores et déjà sous notre protection, et 21 000 requérants d'asile en quête d'une patrie provisoire qui les hébergera et les soutiendra jusqu'au rétablissement d'une situation de paix dans leur propre pays.

En tout, 51 000 déshérités qui souhaitent un peu de solidarité de la part des six millions d'habitants d'un des pays les plus riches du monde.

Diab!e, nous ne sommes pas encore envahis et il n'y a vraiment pas de quoi avoir peur!

Le peuple suisse, d'une tradition humanitaire universellement reconnue, peut faire face sans aucun problème à cette mini-crise, sans changer en quoi que ce soit ses habitudes, mais conformément à son esprit de solidarité et de volonté de défendre les plus faibles.

Dès lors, l'OSAR et les œuvres humanitaires membres, dont l'existence même est une preuve de la générosité du peuple suisse, confirment leur volonté d'aider le réfugié et le requérant d'asile:

1. Ils seront encore plus attentifs à la procédure cantonalisée afin de sauvegarder la tradition d'asile de notre pays.

2. Ils aideront les réfugiés pour qu'ils soient reconnus selon les lois en vigueur.

3. Ils maintiendront et renforceront leurs efforts pour faciliter l'intégration des réfugiés en coopération avec les populations locales.

4. Ils s'efforceront de soutenir les requérants obligés de quitter le territoire suisse dans l'esprit d'un respect absolu des Droits de l'Homme.

5. Ils veilleront au respect du principe de non refoulement inscrit dans notre législation.

6. Ils informeront la population suisse pour dédramatiser la situation, lui rendre ses justes proportions, et crever ainsi l'abcès de xénophobie gonflé par des groupes de citoyens inconscients des graves troubles engendrés par leur passion et leur haine de l'étranger notre voisin, celui-là même sur lequel nous avons bâti notre prospérité et dont nous avons besoin pour notre propre survie.»

14 juin: Journée suisse du Réfugié SOYEZ LES BIENVENUS!

Le 14 juin 1986, l'OSAR fêtera officiellement ses 50 années d'existence. Un grand rassemblement se tiendra à cette occasion à Olten, en présence de nombreuses personnalités de notre pays, notamment les autorités fédérales de notre pays.

Mais de nombreuses autres manifestations se tiendront à travers tout le pays et nous tenons à remercier, d'ores et déjà, toutes celles et ceux qui seront, ce jour-là, au service des réfugiés.

De même, nous remercions le nombreux public qui répondra à l'appel des manifestations et du soutien qu'il

apportera aux réfugiés durant ces journées. A l'objectif de récolter des fonds pour continuer à aider les réfugiés, l'OSAR ajoute cette année un autre grand objectif, celui d'informer la population suisse sur l'importance réelle du problème des réfugiés, afin de démontrer qu'il est parfaitement maîtrisable et qu'avec 0,9% de réfugiés, la Suisse n'a vraiment pas de quoi avoir peur!

Venez vous informer, venez participer à l'une de nos nombreuses manifestations. Venez découvrir les richesses culturelles et humaines de chacun de ces réfugiés ou requérants d'asile!

Manifestations

FRIBOURG Samedi 14 juin, à 20.00 h
Concert de gala à l'Aula de l'Université, sous le patronage du Conseil d'Etat et de Mgr P. Mamie, avec l'Ensemble baroque du conservatoire, la Chanson de Fribourg, Véronique Müller, chanteuse, un Chœur d'enfants, Los Calchakis, le groupe artistique des Réfugiés du Cambodge de Berne, un Chœur d'enfants vietnamiens, le trio Binh-Dung-Tan de Fribourg.

Allocution d'un représentant du HCR.
Divers stands d'information et culinaires.
Présentation par Jean-Claude Gigon de la Radio-Romande.
Organisation: Caritas/Croix-Rouge Fribourg.

Dimanche 15 juin, à 16.30 h
Messe africaine en l'église Ste-Thérèse, célébrée selon le rite zaïrois par une chorale de percussionnistes de 25 personnes, en présence de Mgr Pierre Mamie.
Organisation: OSAR avec collecte.

GENÈVE Samedi 14 juin, toute la journée
Animation en ville par la Coordination pour le droit d'asile qui regroupe 32 organisations.
Musique et stands d'information avec dégustations de spécialités préparées par des réfugiés.

JURA Samedi 14 juin
Grande fête organisée à Delémont par le groupe «Vivre Ensemble».
Stands à Boncourt, Porrentruy, Alle, Delémont et Le Noirmont.

JURA BERNOIS Samedi 14 juin
Stands d'information à St-Imier, Sonceboz, Courtelary, La Neuveville et Moutier.
Organisation pour les deux régions: Caritas.

NEUCHÂTEL Mardi 3 juin
Soirée débat avec André Jacques, auteur du livre «Les Déracinés». Organisation: Coordination-asile.
Vendredi 13 juin, 20.00 h
Soirée avec un groupe de musiciens latino-américains au «Théâtre en plein air».

Samedi 14 juin, la journée
Stands dans la zone piétonne avec informations, spécialités culinaires, artisanat, diapositives. Groupes de Vietnamiens, Erythréens, Chiliens, Turcs, Polonais, Rwandais. Participation d'Amnesty International.

Soirée, dès 20.00 h
Au temple du BAS, grande soirée organisée par les réfugiés.

LE LOCLE Samedi 14 juin
Stands d'information, le matin, sur la place du Marché.

LA CHAUX-DE-FONDS Samedi 14 juin
Stands du comité de solidarité Suisse-Immigré, groupe d'accueil des réfugiés, à la place Sans-Nom, animation musicale et gastronomique.

Dimanche 15 juin
Grand pique-nique, au même endroit.

LAUSANNE Samedi 14 juin
Stands le matin au marché. Dès 14.00 h, fête à la Grande salle de Notre-Dame du Valentin avec animation folklorique et gastronomique. Messe africaine à 17.00 h.

17, 18 et 19 juin
Matinées scolaires cinémathèque suisse.

3 et 4 juillet
Journées de projections de films suisses sur le thème du réfugié avec premières en Suisse romande et présentations par les auteurs à la Cinémathèque suisse.

VEVEY Samedi 14 juin, matinée
Stands d'information, spécialités culinaires, brocante, artisanat. Organisation: OSAR.

YVERDON Samedi 14 juin, matinée
Artisanat, spécialités culinaires, stand d'information. Organisation: Caritas.

TESSIN Samedi 7 juin
Grande fête à l'école de Trevano avec stands d'informations, spécialités culinaires, projection de films et diapositives ainsi qu'un concert de rock'n'roll.
Organisation: USAR/Caritas.

Exposition du cinquantenaire

Le problème des réfugiés: pas de problème. Venez et voyez vous-mêmes!

Jeu 5 au jeu 12 juin **Genève** - Uni II
Samedi 14 au lundi 16 juin
Fribourg - Hall d'Honneur de l'Université
Jeu 19 au samedi 28 juin
Lausanne - Forum de l'Hôtel de Ville
Samedi 13 au dimanche 28 septembre
Comptoir Suisse de Lausanne
Samedi 4 au lundi 6 octobre **Sion**
Vendredi 7 au dimanche 9 novembre **Delémont**
Vendredi 14 au dimanche 16 novembre **Porrentruy**
Vendredi 21 au dimanche 23 novembre
Saignelégier

Aidez-nous à la présenter dans votre région. (Propositions à l'OSAR, Lausanne)

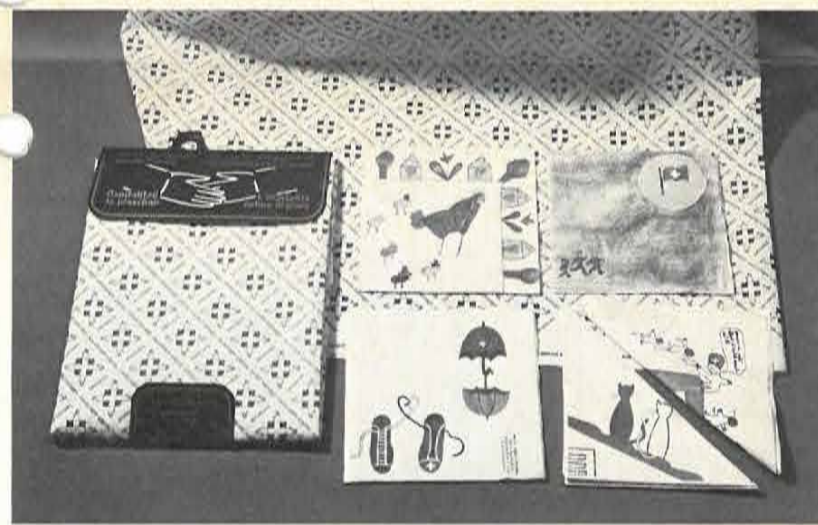
Concours de dessins: un grand succès!

Les heureux gagnants du concours organisé par l'Office suisse du Tourisme et l'OSAR, sur le thème «BIENVENUE» ont été difficiles à désigner, tant les enfants ont fait preuve d'humour et d'originalité. Voici les 10 lauréats:

Christa Beyeler, Mamishaus, Stefan Bloch, Aesch, Gregory Cordonnier, Crissier, Bertrand Delaplace, Lausanne, Monika Knüsel, Sursee, Manon Michellod, Charrat, Ludovic Rudaz, Bourguillon, Derya Uzundag, Satigny, Christian Zahner, Muri, Martine Zonca, Caroline Viloz et Valérie Dupertuis, Lausanne.

Qu'ont-ils gagnés?

Les CFF, les trains privés, les bus postaux, les sociétés de navigation et l'Office suisse du tourisme offrent aux gagnants l'organisation d'une course d'école avec tous leurs camarades, n'importe où en Suisse pendant une journée. 7 dessins ont été retenus pour figurer sur les serviettes en papier proposées dans ce journal.



Nappe et serviettes primées. A commander dès maintenant. (Photo Studio Curchod Vevey)

Liste des coordinateurs pour la Suisse romande

Fribourg CARITAS, Jean Cotting, rue Botzet 2, case postale II, 1700 Fribourg, tél.: (037) 82 41 71
CROIX-ROUGE, Pierre Stempfél, 4, rue Jordil, 1700 Fribourg, tél.: (037) 23 15 54

Genève Comité de coordination pour l'accueil des réfugiés, Pierre Marti, 4, rue Louis-Curval, 1206 Genève, tél.: (022) 29 55 79

Jura CARITAS, Charles Portmann, 8, ch. de Bellevoie, 2800 Delémont, tél.: (066) 22 56 22

Neuchâtel CENTRE SOCIAL PROTESTANT, Christine Robert, Parcs 11, 2000 Neuchâtel, tél.: (038) 25 11 55

Tessin USAR, Roby Noris, Via Paradiso 2, 6924 Sorengo, tél.: (091) 23 87 71

Valais CROIX-ROUGE, Denise Fasoli, Rue des Remparts 23, 1950 Sion, tél.: (027) 22 73 58

Vaud OSAR, Eliane Grosjean, Route du Pavement 29, 1018 Lausanne, tél.: (021) 38 47 47 - 37 89 88

Vevey Guy Trotter, Murs-Blancs 67, 1814 La Tour-de-Peilz, tél.: (021) 54 39 76 (le soir)

Yverdon CARITAS, Maria-Pia Tissot, Rue du Milieu 26, 1400 Yverdon, tél.: (024) 21 30 03

Siège central suisse
Schweizerische Zentralstelle für Flüchtlingshilfe (SFH), Heinz Haab, Kinkelstrasse 2, 8035 Zürich, Tel.: (01) 361 96 40

Matériel à vendre

- Nappe lavable (non tissé)
format 130 x 160 cm imprimée sur
thème «Bienvenue» (voir photo) Fr. 19.-
- rouge foncé brun
 - Serviettes en papier réalisées sur le même thème d'après des dessins d'enfants (voir photo). Paquets de 20 pièces 5.-
 - Livre de recettes où des réfugiés vous suggèrent les meilleurs plats de leur pays d'origine 5.-
 - 7 cartes postales noir/blanc d'enfants de réfugiés 5.-
 - Savonnets (par paire) 2.-
 - Verres à vin blanc (cartons de 6 pièces) 12.-
- (Port en plus)

Matériel d'information gratuit

- Brochure du Jubilé «Points de repère»
- Rapport annuel



Office central suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)

Secrétariat romand
Pavement 29, 1018 Lausanne

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

NPA _____ Localité _____

L'OSAR 50 années au service des Réfugiés

17 JUIN 1936:

L'Aide bâloise aux Réfugiés à Bâle, le Bureau central de bienfaisance à Genève, le Comité suisse d'aide aux enfants d'émigrés à Zurich, l'Aide aux émigrés à Genève, la Section suisse de l'Association internationale de secours à Schaffhouse, le Bureau central suisse de charité (CARITAS) à Lucerne, l'Aide suisse aux Réfugiés à Berne, le Comité suisse pour la liberté à Zurich, la Réunion suisse pour la Société des Nations à Genève, la Section suisse de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté à Zurich, l'Organisation suisse d'entraide pour les intellectuels allemands à Zurich, le Service de renseignements pour les Réfugiés à Genève, l'Union suisse des Comités d'entraide juive à Zurich,

fondent à Olten, avec l'appui de la Confédération, l'Office central suisse d'aide aux réfugiés (OSAR).

17 JUIN 1986:

Caritas, la Croix-Rouge Suisse, l'Entraide protestante, le Mouvement chrétien pour la paix, l'Aide œcuménique suisse aux Réfugiés, l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière, l'Union suisse des Comités d'entraide juive, la Section suisse du service social international, la Croix-Rouge du Lichtenstein,

sont les membres d'aujourd'hui de l'OSAR.

Son but:

Organiser, coordonner les activités des œuvres ci-dessus, assurer la liaison entre elles et les autorités fédérales, ainsi qu'avec les instances étrangères et internationales.



Cinq critères d'action

1. **Sauvegarder et affermir** dans le peuple suisse la volonté de venir en aide aux réfugiés.
2. **Coordonner** l'aide aux réfugiés donnée par les œuvres caritatives membres.
3. **Défendre** les intérêts sociaux et juridiques des réfugiés.
4. **Représenter** les intérêts communs des œuvres d'entraide auprès de la Confédération et des autorités.
5. **Veiller** à ce que les réfugiés arrivés en Suisse bénéficient du soutien d'une œuvre d'entraide, lorsqu'ils en expriment le besoin.

L'OSAR aide et soutient des déracinés

L'OSAR est né de la guerre.

Ultime face à face des Hommes lorsqu'ils n'ont plus rien à se dire. Cette guerre qui chasse des millions d'hommes, de femmes et d'enfants de leur maison sur des chemins sans fin, sans but, avec pour seul espoir celui de VIVRE, de trouver momentanément ailleurs, assistance, compréhension et chaleur humaine plutôt que d'affronter la haine et le désespoir.

Luttant en faveur de ces démunis, de ces oubliés, de ces indésirables, l'OSAR et les organisations d'entraide membres, ont aussi lutté contre l'indifférence, l'égoïsme, voire le fanatisme d'une fraction du peuple suisse pour faire comprendre à la

majorité des citoyennes et citoyens que le RÉFUGIÉ EST D'ABORD UN ÊTRE HUMAIN et qu'IL A DROIT, à ce titre, au respect et à la solidarité.

De l'accueil aux longues et diverses démarches administratives, du logement au travail, de l'encadrement socio-culturel à la préparation d'un éventuel retour dans sa patrie, l'OSAR a œuvré inlassablement pour aider ces déshérités.

De 1936 à 1986, ce sont plusieurs centaines de milliers de réfugiés qui ont confié leur destin, leur avenir si précaire à l'OSAR et à ses membres.

Hier comme aujourd'hui et demain, l'OSAR affirme sa volonté de poursuivre sa vocation. Les relents racistes et xénophobes qui resurgissent ne font que redoubler ses efforts en vue d'un traitement humain et solidaire des mal-aimés que sont souvent les réfugiés.



**Office central suisse
d'aide aux réfugiés
(OSAR)**



«LE RÉFUGIÉ»

Editeur:

Office central suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)

Secrétariat romand, Pavement 29, 1018 Lausanne

Téléphone 021 / 37 89 88

Secrétaire central: Dr. Walter Schmid

Déléguée en Suisse romande: Eliane Grosjean

Rédaction: Felix Glutz

Des faits et des chiffres



1942 - 26 600 réfugiés en Suisse



1944 - 103 000 réfugiés en Suisse



1957 - Inauguration d'un secrétariat auprès de l'OSAR, pour le placement de réfugiés hongrois. Le journal hongrois «Hirado» est pris en charge par l'OSAR et édité jusqu'au 30.3.1960 sous forme d'un bulletin bimensuel sous le titre de «Uj Hirado».



1972/73 - Arrivée des premiers réfugiés ougandais et chiliens.



1979/80 - Deux grandes vagues d'exilés indochinois demandent asile à notre pays.



1.9.1938 - La décision de fermer les frontières aux réfugiés n'est annulée que grâce au fait que les œuvres d'entraide donnent des garanties d'assistance à l'Etat. Ouverture des camps et des homes par des œuvres d'assistance israélites.



1945 - 295 381 réfugiés en Suisse en transit



1961 - Mesures d'urgence prises par l'OSAR en faveur des Algériens en Suisse.



22.12.1939 - L'Office central suisse demande un subside au Département fédéral de Justice et Police en vue de l'établissement de camps, de possibilités de travail et, en général d'une application individuelle et humaine des arrêtés fédéraux.



1947 - L'OSAR inaugure un secrétariat pour les jeunes, un bureau de placement. Inauguration du premier home interconfessionnel pour réfugiés âgés «Alpenrube» à Saanen (Oberland bernois).



1968 - Fin du Printemps de Prague: La Suisse accueille 13 000 réfugiés tchécoslovaques.



1985 - Nombre de requérants d'asile: 11 000 dossiers sont en attente. 10 000 dossiers en recours.